

N°2023/393

Nouméa, le 19 décembre 2023

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES GÉNÉRALES ET PROVINCIALES JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

Les jeunes majeurs, les nouveaux arrivants dans la commune et les personnes qui ne figurent pas encore sur les listes électorales ont jusqu'au 30 décembre en mairie et par Internet jusqu'au 31 décembre minuit, pour s'inscrire.

LES DÉMARCHES

La demande d'inscription sur les listes électorales peut se faire :

- À l'Hôtel de Ville, 16 rue du Général Mangin, du lundi au vendredi de 7h30 à 16h et le samedi 30 décembre de 8h00 à 11h00
- Au Pôle de Service Public de Rivière-Salée, 7 rue Eugène-Levesque, du lundi au vendredi de 7h30 à 16h
- Par internet, en vous rendant sur le site de la ville : <https://www.noumea.nc/noumea-citoyenne/elections>
- ou bien envoyer la demande par mail : mairie@ville-noumea.nc

LES DOCUMENTS À PRODUIRE POUR UNE INSCRIPTION SUR LA LISTE GÉNÉRALE

- **un passeport ou une carte nationale d'identité** en cours de validité. En cas de changement de statut matrimonial, fournir également une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois ;
- **un justificatif de domicile** (facture d'électricité, d'eau ou de téléphone) accompagné, si la facture n'est pas à votre nom, d'une attestation d'hébergement et d'une copie de la pièce d'identité du logeur ;
- en cas de demande par courriel : **un formulaire de demande d'inscription** téléchargeable sur [noumea.nc/mes-demarches/elections](https://www.noumea.nc/mes-demarches/elections).

Pour les inscriptions sur la liste provinciale, se référer au site Internet de la mairie :
<https://www.noumea.nc/sites/default/files/noumea-pratique-demarches/inscription-liste-electorale/lesp-formulaire.pdf>

Les personnes **ayant déménagé** sont également invitées à déclarer leur changement d'adresse avant le 30 décembre 2023.

Toute demande d'inscription arrivée après le 31 décembre 2023 ne pourra pas être prise en compte pour l'année 2024.

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements du lundi au vendredi de 7h30 à 16h auprès du bureau des élections, Hôtel de ville, 16 rue du Général Mangin, ou par téléphone au 27 31 15.